

Remarques au sujet du concept d'Asie Occidentale[♦]

Prof. Lucien Mandeville Badarous

M. l'Ambassadeur de la République Islamique d'Iran auprès de l'Unesco, M. Mohammad Majidi, qui est aussi docteur de l'Université de Toulouse¹, a bien voulu me demander de présenter un rapport dans le cadre de la conférence internationale organisée à l'Université de Birjand sur *La sécurité humaine en Asie Occidentale*, les 26 et 27 novembre 2008.

Ce n'est pas un hasard car il se trouve que j'ai eu l'honneur - et c'est toujours pour moi un motif de fierté - d'avoir été son directeur de recherche pour la première thèse consacrée en France à la prise en compte du facteur régional dans la politique étrangère de l'Iran (depuis la première guerre mondiale à nos jours)² et M. MAJIDI sait donc que je réfléchis depuis des années sur la théorie du sous-système régional.

En 1988, m'appuyant sur les relations très denses que l'équipe de recherche du laboratoire que je dirigeais - le Centre d'Etudes et de Recherches Sur l'Armée et les Relations Internationales (C. E. R. S. A.), basé alors à l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Toulouse I - avait depuis plus d'une dizaine d'années avec des organismes et des experts espagnols, italiens et portugais, j'organisais un colloque dont le thème proposé, 'De l'existence d'un sous – système de la Méditerranée occidentale', devait accompagner en la théorisant le lancement

[♦] ترجمه‌ی این مقاله در صفحات ۴۸۳ - ۵۰۰ ارائه شده است.

¹ Créée en 1229 et où dès sa création a été enseigné Aristote. Un siècle plus tard, elle comptait parmi ses étudiants deux futurs papes, Clément V et Jean XXII.

² *Contribution à une étude du facteur régional dans la politique étrangère de l'Iran de la première guerre mondiale à nos jours*, thèse de science politique nouveau régime, Université de Toulouse I, sciences sociales, soutenue en janvier 1997.

d'une initiative française (nous étions alors au début de la seconde présidence – 1988/1995 - de François Mitterrand et encore dans la configuration d'un système bipolaire) de politique étrangère³ prise sous l'influence d'un universitaire français, Jacques Huntzinger⁴.

L'objectif du colloque était de rechercher si l'ensemble des pays riverains du bassin occidental de la Méditerranée (Maroc, Espagne, France, Italie, Tunisie, Algérie) pouvait constituer un sous – système au moins relativement autonome et donc un niveau d'analyse de la production de la politique étrangère des pays considérés.

Je note que la prise en compte de cet ensemble n'a pas disparu aujourd'hui ; élargi à la Libye, à Malte, à la Mauritanie et au Portugal, on le retrouve dans ce que les diplomates appellent le '*Dialogue 5+5*' (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte, Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), défini par les diplomates français comme « *une enceinte de dialogue politique informel propre à la Méditerranée occidentale* »⁵.

Les travaux préparatoires puis les réflexions qui suivirent le colloque nous permirent de faire plusieurs constatations : d'abord l'inexistence au sein de la littérature de langue française je ne dis pas d'une recherche mais même d'une analyse de nature théorique ;

³ Hubert Védrine n'en fait mention qu'en passant, lorsqu'il évoque le « *projet de concertation entre pays riverains de la Méditerranée occidentale (qui) n'a pu aboutir* » in *Les Mondes de François Mitterrand. A l'Elysée 1981 – 1995*, Paris, Fayard, 1996, p. 690.

⁴ alors l'une des têtes pensantes du Parti socialiste français en matière de relations internationales. L'année précédente, voulant affirmer une expertise dans le domaine des RI, il avait publié une *Introduction aux relations internationales* où il manifestait une certaine curiosité pour la littérature anglo-saxonne. Il entra ensuite dans la carrière diplomatique et fut successivement ambassadeur en Estonie puis en Israël.

Il est intéressant de noter qu'on le retrouve autour de l'entreprise récente de lancement de l'Union pour la Méditerranée (Barluet et Jaigu, Comment Paris a réuni Europe et Méditerranée, *Le Figaro* du 8 juillet 2008).

⁵ M. Galouzeau de Villepin, discours à la 6^{ème} conférence ministérielle euro – méditerranéenne (Euromed) tenue à Naples les 2 et 3 décembre 2003.

ensuite l'importance du concept de sous – système international dans la théorie contemporaine essentiellement anglo – saxonne des R. I. et le caractère opératoire limité des concepts dégagés par cette théorie ; nous avons aussi mesuré l'importance de l'obstacle que représentait la situation du Sahara occidental où s'affrontaient les points de vue algérien et marocain⁶ ; enfin les propos tenus par le rapporteur de l'Istituto Affari Internazionali (I. A. I.), Stefano SILVESTRI, nous avaient montré que nos amis italiens étaient réticents à l'égard du cadre géopolitique délimité sans doute parce qu'ils estimaient que la France y disposerait d'un poids excessif ou pour s'exprimer dans le langage diplomatique de naguère qu'ils craignaient qu'il ne s'agisse de la traduction du vieux concept de « sphère d'influence ».

Fin 1996, suite aux recherches menées dans le cadre de sa thèse par Mohammad Majidi alors à Toulouse, je mis sur pied avec lui une table ronde consacrée à ce que nous appelâmes *la(les) Délimitation(s) de la zone que couvrirent l'Empire Ottoman et l'Empire Perse. Contribution à la théorie des sous-systèmes géographiques*⁷.

⁶ A l'opposé du volontarisme lyrique qui fleurit parfois dans le discours diplomatique. Comme exemple, citons à nouveau M. Dominique GALOUZEAU de VILLEPIN, qui après avoir considéré (déclaration précitée devant la 6^{ème} conférence interministérielle euro – méditerranéenne) (Euromed) que la rive Sud de la Méditerranée était traversée par diverses crises et était confrontée à des défis politiques, économiques et sociaux difficiles et dit qu'il était conscient des obstacles qui entravaient la marche vers l'instauration d'une zone de paix et de prospérité en Méditerranée (« *l'objectif même du processus de Barcelone* »), n'en affirmait pas moins que « *La France considère que les conflits régionaux ne doivent pas empêcher le processus de Barcelone d'aller de l'avant, là où c'est possible, de poursuivre une dynamique vertueuse capable de favoriser l'instauration d'un nouveau climat de confiance entre partenaires* ».

⁷ A cette table ronde organisée le samedi 7 décembre 1996 par le Centre d'Etudes et de Recherches Sur l'Armée et les Relations Internationales, participaient, outre M. Majidi, d'autres chercheurs originaires de la zone : MM. Izol (Turquie), Kassymov (Kirghizstan), Tabatabai (Iran) ainsi que le professeur Ahmad

On peut remarquer au passage que l'intitulé que nous avons choisi évitait le reproche d'utilisation d'une terminologie occidentale (e. g. *Middle East*, *Central Asia*, etc.), articulé dans leur rapport à la conférence de Birjand⁸ par MM. Majidi et Dehshiri. Je note surtout que la liste des pays que nous avons retenus⁹ alors était – à trois absences près¹⁰ – tout à fait proche de celle qu'ils donnent dans leur texte.

Je crois utile de donner un extrait de la présentation introductive de la table ronde de 1996 : «*La question de la délimitation politico – stratégique de la zone empire perse – empire ottoman trouve une place de choix dans l'actualité du moment. A cet égard, les événements récents d'Afghanistan sont significatifs et montrent ... qu'il s'agit d'un conflit dont les ramifications dépassent largement le cadre du pays lui – même. Ainsi l'affaire afghane retient l'attention d'un ensemble de pays, certes... frontaliers de l'Afghanistan : il s'agit de l'Iran, du Pakistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. A cela s'ajoutent au Nord, les autres républiques musulmanes de l'ex-URSS* ».

Je voudrais ajouter que récemment j'ai été amené, à l'occasion du lancement d'une 'Union de la Méditerranée' devenue 'Processus de Barcelone – Union pour la Méditerranée' qui constitue l'une des politiques étrangères segmentaires actuelles de

Naghizadeh de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Téhéran.

⁸ Dans leur rapport (The Contribution of West Asia to the concept of Human Security), ils écrivent : “*Another aspect of this region is that delineated areas, for example the Middle East, have been imposed by Western orientalists. The Middle East is in fact 'Middle' on the basis of a Eurocentric position, and thus the area has been assessed and defined from Europe's own geographical position.*”

Sur ce problème particulier, il faut lire l'article 'séminal' de la grande Nikkie KEDDIE, Is there a Middle East ?, *International Journal of Middle East Studies*, vol. 4, n° 3 (juillet 1973).

⁹ Voir en annexe I la carte présentée lors de la table ronde.

¹⁰ Importantes, il est vrai (Chypre, Egypte, Israël). Je reviendrai dans mes développements sur ces absences.

la France, à revenir à nouveau sur la compréhension et l'utilité du concept de sous-système régional¹¹.

C'est pourquoi bien évidemment intéressé - à un niveau épistémologique - par le concept d'Asie Occidentale, car la présentation que MM. Majidi et Dehshiri donnent de ce concept en fait un autre exemple de sous - système international régional, j'entends dialoguer en toute liberté académique avec mes anciens doctorants devenus des collègues et de hauts responsables de la diplomatie de leur pays.

Ceci dit, je tiens à dire combien j'ai apprécié les excellents développements très informés et parfaitement clairs qu'ils consacrent à la théorie de la 'Sécurité Humaine'¹² (je traduis le terme anglo-saxon « *Human Security* », parfois contracté en *HumSec*) et à son histoire¹³; j'ai trouvé particulièrement enrichissants les liens qu'ils établissent entre les théories et concepts concernant la sécurité et l'approche régionale, retrouvant ainsi, me semble-t-il, les intuitions pénétrantes de Barry BUZAN¹⁴. Mais avant de présenter quelques remarques sur leur construction, je crois utile d'esquisser, au sein de la théorie des R. I., l'état de celle des sous - systèmes régionaux.

¹¹ Lors de la journée d'étude Comprendre les conflits contemporains : la pertinence de la théorie organisée par l'association des étudiants du Diplôme du Centre de Droit International et d'Analyse des Conflits (CDPIAC) de l'Université de Toulouse I, le 22 mai 2008, j'ai présenté un rapport, Le serpent théoricien dans le paradis de la production politicienne des politiques étrangères : regards sur le projet français d'Union de la Méditerranée, que l'on pourra trouver sur le site du CDPIAC.

¹² Par analogie avec le terme de Sécurité Sociale'.

¹³ Je dois à MM. MAJIDI et DEHSHIRI d'avoir pu pénétrer la pensée de Mahbub UL HAQ grâce au rapport qu'ils m'ont fait parvenir de Sharbanou TADJBAKHSI, Mahbub Ul Haq's Human Security Vision : An Unfettered Dream ?

¹⁴ Barry BUZAN, *People, States and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-cold War Era*, Londres, Longman, 1991; Barry BUZAN et Ole WAEVER, *Regions and Powers: The Structure of International Security*, New York, Columbia U. P., 2004.

I. Les sous-systèmes internationaux régionaux et l'apport de la théorie des R. I.

I.1. L'analyse systémique : le concept de système, soit « *un ensemble d'éléments en interaction, formant une totalité et manifestant une certaine organisation*¹⁵ », ne s'applique pas seulement au niveau global mais peut être utilisé à d'autres niveaux pour caractériser des ensembles d'acteurs ayant entre eux des interactions d'une spécificité particulière.

Comme on connaît deux grands usages du concept de système en sciences sociales (système d'entités, système d'action), on trouve en R. I. de manière comparable, dans les études effectuées sur les sous-systèmes, deux courants : l'appel au critère géographique ou à la notion de champ d'activité¹⁶.

Selon Braillard¹⁷, en fonction des types d'interactions existant entre les acteurs, on pourrait distinguer

- des sous-systèmes internationaux idéologiques (c'est-à-dire où les acteurs partagent la même idéologie, exemple : les Etats musulmans),
- des sous-systèmes internationaux économiques¹⁸ (exemple : Etats industrialisés membres de l'OCDE),
- des sous-systèmes internationaux régionaux (acteurs d'une région donnée, ayant entre eux un faisceau d'interactions particulièrement intenses (exemple : le Moyen-Orient¹⁹).

¹⁵ Philippe Braillard, *Théorie des Systèmes et Relations Internationales*, Bruxelles, E. Bruylant, 1977.

¹⁶ Les Anglo-saxons parlent d'*issue*.

¹⁷ op. cit., p. 131.

¹⁸ Selon nous, cette catégorie fait problème : alors que dans les définitions du sous-système international idéologique comme dans celle du sous-système international régional, Braillard insiste sur les acteurs, le rassemblement de ceux-ci étant organisé sur une donnée culturelle, l'idéologie, ou spatiale, une région donnée, celle de sous-système international économique fait appel à une abstraction consistant à considérer analytiquement une partie seulement d'un système concret ; de systèmes concrets, on passe à un système analytique.

I. 2. L'évolution du système international après 1945:

pendant le 19^{ème} siècle et jusqu'à l'après seconde guerre mondiale, les théoriciens²⁰ des R. I. ont focalisé sur ce que l'on pourrait appeler le *système dominant*²¹ ou, pour employer la langue diplomatique de l'époque, les '*Puissances*'²²; et dans le monde bipolaire, sur les superpuissances (Etats-Unis et U.R .S. S.).

Puis la multiplication des acteurs internationaux issus de la décolonisation²³ va entraîner une mutation qu'illustre bien la célèbre formule de Michael Brecher²⁴ : « *Il est dangereux comme*

¹⁹ Je n'entre pas ici dans la délimitation délicate – j'y reviendrai – de ce sous-système que traduit la célèbre opposition sémantique entre les intitulés Proche – Orient/Moyen-Orient.

²⁰ Voir E. B. Haas, *Beyond the Nation-State*, Stanford U. P., 1964; C. A. McClelland, *Theory and the International System*, New York, MacMillan, 1966 ; O. R. Young, *A Systemic Approach to International Politics*, Princeton U. P., 1968; K. N. Waltz, *Theory of International Politics*, Reading (Mass.), Addison-Wesley, 1979.

²¹ On peut aussi parler de *sous-système central* comme le font Singer et Small dans *The wages of war, 1816 – 1965 : a statistical handbook*, New York, John Wiley, 1972, p. 381 : “*les membres les plus puissants, les plus industrialisés et les plus actifs sur la scène diplomatique du système interétatique, celui-ci correspondant généralement au système étatique européen*”.

²² Les Grandes Puissances dont le noyau est essentiellement européen : Royaume Uni, France, Allemagne, Autriche-Hongrie (jusqu'en 1918), Italie, Russie, Etats-Unis et Japon (après Tsoushima).

On peut trouver une illustration populaire de cette réalité dans le film nord-américain qui met en scène (avec une très forte reconstruction de la réalité historique) le siège des légations occidentales par les Boxers.

²³ Au début des années 1970, Barréa écrit que “*la planétarisation du système international contemporain, par l'émergence de nombreuses souverainetés dans des régions jadis colonisées, rend le phénomène du sous-système international d'une particulière actualité* »

²⁴ International Relations and Asian studies : the subordinate state system of southern Asia, *World Politics*, XV, janvier 1963, p. 217.

on le fait souvent de considérer que les éléphants sont les seuls membres du système ou d'ignorer les écureuils en vertu de l'hypothèse trompeuse suivant laquelle toutes leurs actions ou la plupart d'entre elles sont déterminées par les éléphants²⁵.»

Le concept de sous-système tel qu'il était présenté par exemple par L. Binder²⁶ et tel que K. Boals²⁷ le théorisait, apparaissait comme un 'moyen terme', un système subordonné, a subordinate state system, entre le niveau d'analyse du système global où règne le sous-système dominant, et celui de l'Etat en tant qu'acteur.

Barréa soulignait la présence de ce niveau dans toutes les approches de R. I., en faisant remarquer que l'analyse des relations internationales en termes d'équilibre des forces avait amené Morgenthau à distinguer entre le système d'équilibre dominant et les équilibres dépendants. La notion de '*périphérie*', utilisée dans la théorie du '*balancier*', est elle aussi proche de celle de sous-système ; comme l'est également celle de '*sphère d'influence*'.

A la fin des années 1980 et au début des années 1990, il y a eu une vague '*régionaliste*'²⁸: constitution de l'Espace économique européen (EEE), Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'AFTA (Asian Free Trade Area) de l'ASEAN, le Mercosur, le CCG dans le Golfe Persique, l'UMA au Maghreb et le premier sommet de l'OCE à Téhéran en 1992.

²⁵ On le sait, les théoriciens anglo-saxons aiment beaucoup employer des comparaisons fortement et humoristiquement imagées. Celle-ci reprend à d'autres fins celle de William Fox qui avait affirmé qu'on ne pourrait jamais établir un monde bien ordonné en ignorant les différences qui existent entre les éléphants et les écureuils des Relations Internationales.

²⁶ The Middle East as a Subordinate International System, *World Politics*, X, avril 1958, p. 415.

²⁷ The concept 'Subordinate International System'. A Critique. In Richard A. Falk & Saul H. Mendlovitz, eds, *Regional Politics and World Order*, San Francisco, W. H. Freeman, 1973.

²⁸ Fereydoun Khavand, Les nouvelles orientations de la politique économique régionale de l'Iran, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, CERI/FNSP, Paris, n° 15, 1993, pp. 255-258.

Aujourd'hui, alors qu'est totalement discréditée la politique unilatérale du président Bush, que certains estiment que le monde est entré dans « l'ère dangereuse de l'impuissance américaine »²⁹ et que redouble la crise profonde du système économique mondial, il est compréhensible que le niveau régional³⁰ focalise à nouveau l'attention.

Nous avons également formulé à partir des niveaux d'analyse (régional et international) une théorie qui définit la poursuite des intérêts nationaux en termes de politique régionale (augmentation de la coopération économique, politique et transnationale) et place au niveau international celle d'idéaux tels que la paix, la justice, l'action humanitaire et le dialogue³¹.

II. Le sous-système régional. Exemples. Désignation et contenu du concept.

1°. Bien entendu, la terminologie varie suivant les auteurs : système étatique subordonné³², système international subordonné³³, sous-système régional³⁴, sous-système international³⁵, système international partiel³⁶.

²⁹ Renaud Girard, Le monde entre dans l'ère dangereuse de l'impuissance américaine, *Le Figaro* du 26 octobre 2006.

³⁰ D'où l'optimisme de certains, s'agissant de l'Union pour la Méditerranée, quant aux capacités de l'Union Européenne. Voir l'intervention de M. Gilles Kepel au Forum de Paris (Du Processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée) : « la fenêtre d'opportunité de l'UE pour agir dans la région n'a rarement été aussi large. L'échec américain dans la région laisse un créneau vide pour l'UE ».

³¹ Ibid.

³² Brecher, op. cit., note 13 ; I. W. Zartman, Africa as a Subordinate State System in International Relations, *International Organization*, XXI, été 1967, p. 247; L. W. Bowman, The Subordinate State System of Southern Africa, *International Studies Quarterly*, 12, septembre 1968, pp. 231 – 261.

³³ Binder, op. cit.

³⁴ G. Modelski, International Relations and Area Studies : The Case of Southeast Asia, *International Relations*, II, avril 1961, pp. 143-155; K. Kaiser, The Interaction of Regional Subsystems, *World*

Cantori et Spiegel forgeant quant à eux l'expression composée de « *subordinate system – international region*, la justifient ainsi : « *Nous avons utilisé pour les régions l'expression 'système subordonné' afin de faire ressortir la nature interactive des espaces régionaux* »³⁷.

2°. Le contenu du concept n'est pas moins variable : à partir du dépouillement d'articles publiés sur celui-ci entre 1958 et 1971, Thompson a inventorié vingt et un (21) attributs différents assignés aux divers sous-systèmes régionaux étudiés mais dont deux seulement se retrouvent dans la quasi-totalité des articles, savoir la proximité et la régularité des interactions³⁸.

Modelski a défini un sous-système régional, s'agissant de l'Asie du Sud - Est, comme « *un ensemble de relations qui n'est pas universel, créé par un rassemblement de petites puissances avoisinantes* »³⁹.

La conception proposée par Haas est interactionnelle : il tire le concept de sous-système de celui de système international qu'il définit comme « *l'ensemble agrégé de tous les systèmes sociaux*

Politics, XXI, octobre 1968, pp. 84-107; W. R. Thompson, *The Arab Sub-System and the Feudal Pattern of Interaction* : 1965, *Journal of Peace Research*, 2. 2. 1970, pp. 151-167.; I. Yalem, *Regional Subsystems and World Politics*, University of Arizona, Institute of Government Research, 4, 1970.

³⁵ D. C. Hellman, *The Emergence of an East Asian International Subsystem*, *International Studies Quarterly*, 13, décembre 1969, pp. 421-434 ; E. B. Haas, *The Study of Regional Integration*, *International Organization*, 24, automne 1970, pp. 607 – 646 ; J. E. Dominguez, *Mice that do not roar*, *International Organization*, 25, printemps 1971, pp. 175 – 208 ; G. W. Sheperd, *Nonaligned Black Africa. An International Subsystem*, Lexington (Mass.), D. C. Heath, 1970.

³⁶ S. Hoffmann, *Discord in Community*, *International Organization*, 17, été 1963, pp. 521 – 549.

³⁷ *International Politics of Regions*, Englewood Cliffs, N. J., Prentice – Hall, 1970, p. 3.

³⁸ *The Regional Subsystem*, *International Studies Quarterly*, 17 (mars 1973), pp. 89 – 117.

³⁹ *op. cit.*, note 20.

politiquement autonomes ou semi - autonomes » ; et « tout sous-ensemble de telles entités constitue donc un sous-système international ».

Son analyse empirique de 21 sous-systèmes combine les critères de la géographie et du domaine d'action :

- 1°. une étendue délimitée et notamment une région géographique
- 2°. la présence d'au moins deux acteurs
- 3°. l'existence d'un « *réseau relativement indépendant d'interactions politiques entre les membres, impliquant des activités comme la réalisation d'objectifs, l'adaptation, le maintien des interrelations et l'intégration et se rapportant à des relations de pouvoir et à des interactions militaires* »⁴⁰.

On a pu parler, à propos de Zartman étudiant l'Afrique, de conception volontariste : il voit comme composante essentielle d'un sous-système la région géographique auquel il ajoute la présence d'une organisation internationale et un réseau d'interrelations internes ou une autonomie régionale⁴¹.

Mais seules les analyses de Michael Brecher et de Raymond Aron paraissent véritablement opératoires ; elles ont d'ailleurs été rapprochées par Barrea pour qui les critères de Brecher, pris deux à deux, réfèrent, dans l'ordre, aux trois critères d'Aron.

Brecher, utilisant pour le Moyen – Orient le concept de système international subordonné, en donne comme composantes : 1) une zone géographique 2) une influence ou une pénétration plus grande de la part du système dominant plutôt que l'inverse 3) la «*réfraction* » du pouvoir venant de l'extérieur de la région lorsqu'il est projeté au sein du milieu moyen – oriental.

Il considère que les systèmes étatiques subordonnés peuvent être caractérisés sur trois plans :

1° sur celui de l'étendue

- par une assiette dont les limites sont déterminées principalement par référence à un critère géographique ;
- par un nombre d'acteurs au moins égal à trois ;

2° sur celui de la perception

⁴⁰ International Subsystems : stability and Polarity, *American Political Science Review*, 64, mars 1970, p. 101.

⁴¹ op. cit., note 18.

- par une reconnaissance par les autres acteurs du fait que le sous-système constitue une communauté, région ou section distincte du système global ;

- par une conscience de la part des membre du sous-système de constituer une entité distincte ;

3° sur celui de la relation de subordination au système dominant

- par le fait que les unités du sous-système sont relativement inférieures en termes de force par rapport aux unités du système dominant ;

- par le fait que les changements dans le système central ont un impact plus grand sur le système subordonné qu'inversement.

Seule référence française, Raymond Aron a consacré au concept de sous-système régional plusieurs pages dans lesquelles il en a dégagé trois critères⁴² :

1° analysant la situation au Proche – Orient, il voit dans « *l'équilibre des forces locales... (le) facteur décisif de la conjoncture* » mais il ajoute : « *dans les autres régions que l'on appellerait sous-systèmes le trait caractéristique (souligné par nous) du Proche-Orient – un état de guerre et l'équilibre des forces locales – ne se retrouve pas* »⁴³. Mais peut-on alors dire qu'est un critère ce qui caractérise une situation unique ?

2° « *les Etats ou les peuples (d'un sous-système), spontanément, vivent la solidarité de leur destin et font une différence entre ce qui se passe à l'intérieur et ce qui se passe au-dehors de leur zone géographico – historique* »⁴⁴, autrement dit un sous-système régional est fondé sur une réalité culturelle qui détermine un sentiment d'identité : « *l'Europe ... constitue ... un sous système... à cause de la conscience d'une civilisation commune* »⁴⁵.

⁴² Repris dans le Que Sais Je de Braillard et Djalili.

⁴³ *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1984 (avec une présentation inédite de l'auteur), pp. 387 – 388. La première édition de cette œuvre maîtresse de la théorie des relations internationales est de 1962.

⁴⁴ op. cit., p. 388.

⁴⁵ op. cit., p. 389.

3° « *Un troisième critère du sous-système résulte de la rivalité même entre les deux Grands, de l'enjeu qu'elle comporte en chaque partie du globe et de la manière dont elle y est conduite par l'un et par l'autre... : le choc direct des deux Grands, la constitution des blocs militaires font de l'Europe, un sous-système ou, si l'on préfère, un théâtre d'opérations diplomatiques, doté d'une certaine autonomie. Les acteurs se sentent plus vitalement affectés par ce qui se passe à l'intérieur que par ce qui se passe à l'extérieur de l'ensemble régional* »⁴⁶.

Ce critère était adapté à la logique du système bipolaire mais certains pourraient l'appliquer à la région euro - méditerranéenne en se plaçant dans une optique huntingtonienne⁴⁷.

Discussion

Les problèmes

A. problème posé par la délimitation de la région

Selon MM. MAJIDI et DEHSHIRI, l'Asie occidentale, « *carrefour de cultures et de civilisations qui jouit de spécificités historiques, culturelles et sociales* » est composée de cinq sous - régions qui englobent vingt quatre états (Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Géorgie, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Liban, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Syrie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Emirats Arabes Unis, Ouzbékistan et Yémen).

Ce critère permet a contrario de comprendre la reconstruction chiraquienne d'une Europe aux racines multiculturelles puisqu'en oblitérant « la conscience d'une civilisation commune », elle permet de donner un fondement à une communauté de destin euro - méditerranéenne.

⁴⁶ Op. cit., ibid. l'utilisation du terme de théâtre est à rapprocher de la terminologie clausewitzienne ce qui s'explique puisque nous sommes dans une logique quasi-militaire d'affrontement.

⁴⁷ dite encore du choc des civilisations.

Si dans son ensemble cette liste ne soulève pas d'objections de notre part, on peut s'étonner de certaines absences, celles - comme on l'a déjà mentionné - de Chypre⁴⁸, de l'Egypte et d'Israël.

Pourquoi y faire figurer la Géorgie et pas Chypre ? Si l'on avance des arguments d'ordre historique en rappelant que la Géorgie a fait partie jusqu'au début du 19^{ème} siècle de la Perse, on pourrait alors mentionner l'appartenance de Chypre à l'Empire Achéménide.

Plus étonnant car il s'agit d'un acteur très important, pourquoi éliminer l'Egypte ? Serait - ce, en rapprochant son élimination de la liste de celle d'Israël, parce qu'elle a signé un traité de paix séparé avec l'Etat Hébreu ?

Et précisément est-ce une attitude réaliste que d'éliminer Israël, l'Etat militairement le plus puissant de la région, doté de l'arme nucléaire et qui entretient des relations⁴⁹ avec plusieurs Etats majeurs de la région dont la Turquie tout en affirmant par ailleurs que l'Asie occidentale est « *une région d'importance stratégique, dont la paix, la sécurité et la stabilité sont des conditions nécessaires pour parvenir à la paix, la sécurité et la stabilité sur un plan mondial* ».

B. Nature du sous – système géographique

S'agissant des diverses conceptions présentées par les chercheurs des R. I., il est clair que MM. MAJIDI et DEHSHIRI écartent les

⁴⁸ On rappellera que l'île pose un problème particulier et qui est loin d'être résolu : elle est coupée en deux et sa partie nord est constituée en une république dite turque de chypre nord qui n'est reconnue que par la Turquie alors que sa partie sud reconnue par la communauté internationale est désormais membre de l'Union Européenne.

⁴⁹ Sans compter que l'on pourrait évoquer l'histoire des relations internationales de la région, Signalons à cet égard un livre paru en 2007 et réédité en paperback, Trita PARSI, *Treacherous Alliance. The secret dealings of Israel, Iran, and the United States*, Yale U. P., 2008. L'ouvrage comprend une première partie sur la période de la guerre froide, une deuxième sur la période unipolaire et une troisième d'un seul chapitre sur les perspectives d'avenir.

conceptions volontariste et interactionnelle pour privilégier une perspective identitaire⁵⁰ (celle de Michael BRECHER et de Raymond ARON).

Pour cela ils ne se fondent pas sur un critère 'ethnique' : « *Le concept de région arabe*⁵¹, qui a été proposé pour définir la région, cherche à distinguer entre pays arabes et non-arabes pour donner une coloration arabe à la région, alors que nous avons affaire à une mosaïque de diverses ethnies et races et que les progrès dans cette région nécessitent une interaction entre pays arabes et non - arabes » mais sur un critère 'culturel' : « *la majorité des habitants des pays de l'Asie Occidentale sont musulmans* ».

Mais peut – on à partir d'une référence religieuse considérer l' « Asie Occidentale » telle que listée par MM. MAJIDI et DEHSHIRI comme ayant une identité homogène ? N'est-ce pas faire peu de cas des Etats majoritairement (Arménie, Géorgie) ou partiellement chrétiens (Liban) ou à importantes minorités chrétiennes (Kazakhstan, Syrie) ainsi que de l'affichage laïque et 'européocentré' de la Turquie ; et l'on retrouve bien sûr le problème d'Israël. Et peut-être n'est ce pas encore le plus grave à

⁵⁰ Notons que c'était celle qui était initialement affichée pour l'Union de la Méditerranée par le président français qui avait déclaré dans son discours de Tanger du 23 octobre 2007 : « (les) *pays riverains de la Méditerranée... forment, tous ensemble, une communauté de destin* (souligné par moi) *dans laquelle chacun a sa part* ». Et on n'oubliera pas qu'avec davantage de raison les rédacteurs de la Déclaration de Marrakech créant en 1989 l'Union du Maghreb Arabe (UMA, sigle permettant de jouer sur le mot 'Ummah') parlaient eux aussi de communauté de destin.

⁵¹ J'ai dirigé, il y a une quinzaine d'années, un mémoire de DEA (Science Politique, Toulouse I, 1992) de M. Abdennour BENANTAR, *De l'existence d'un sous – système arabe*, dont j'extrais ces lignes introductives : « *le concept de sous système arabe a-t-il une existence concrète ?... renvoie-t-il à une dimension ethnique ? A une culture originale ? A une idéologie spécifique ?... Quels sont les éléments le composant et quelle est leur nature ?... enfin dans l'hypothèse où le sous-système arabe aurait une existence concrète, peut-on considérer qu'il peut continuer à exister après l'invasion du Koweït ?* »

côté de la *'kebira fitna'* de l'*'Ummah* : on pense à ce passage du livre de M. Vali Nasr⁵² où l'auteur décrit une ancienne ville de Jordanie, Salt, en train de commémorer en mars 2005 l'un de ses enfants, Raed, mort quelques jours auparavant dans une ville d'Irak, Hilla, en se faisant exploser avec une bombe qui a tué cent vingt cinq (125) recrues qui allaient s'engager dans les forces de sécurité irakiennes et en a blessé cent cinquante (150) autres, tous chiites ; M. Nasr a l'impression que Salt semble fière de Raed témoignant sa sympathie à la famille du mort qui a organisé un deuil de trois jours au cours duquel les participants ont célébré le 'martyr' tandis que les chiites qu'il a tués n'inspiraient aucune sympathie car pour que le mort puisse être considéré comme un martyr, il faut considérer ces chiites comme des infidèles dont le meurtre était justifié.

Et il conclut : ***“The tale of Hilla and Salt is emblematic of how Iraq has been changing the hearts and minds of some Sunnis in the region, and of the divide that now separates Shias and Sunnis, and of bloodletting that will define the boundaries between the two”.***

Le sentiment pourrait alors prévaloir que le fondement de la constitution d'une région d'Asie de l'Ouest s'inscrit dans une perspective de politique de puissance⁵³ d'autant que MM. MAJIDI

⁵² *The Shia Revival. How conflicts within Islam will shape the future*, Norton & Co, 2006, p. 227 et sv.

⁵³ Comme pour le périodique algérien, *le Quotidien d'Oran* du mardi 22 avril 2008 (article de Hichem BEN YAÏCHE), « *l'ambition de départ (de l'Union de la Méditerranée) visait une Méditerranée - puissance, qui serait l'épicentre même de la diplomatie de la France* » Dans le même sens, voir Ibrahim DAHER, *La politique arabe de la France : intuition, courage et renoncements*, *Le Figaro* du 14/15 juillet 2007. Enfin, the last but not the least, n'est-ce pas l'avis même de MM. MAJIDI et DEHSHIRI : « *l'utilisation récente du concept géographique de bassin méditerranéen n'est-elle pas fondée sur les intérêts européens plutôt que sur ceux des autres pays concernés, l'Europe voulant voir la Méditerranée comme une région dont les ressources puissent être utilisées par les pays européens, plutôt que pour solutionner les problèmes de sécurité des pays méditerranéens* ».

et DEHSHIRI peuvent écrire : « *l'intérêt de la construction d'une région 'Asie de l'Ouest' est qu'elle rassemble cinq sous – régions (Asie centrale, Caucase, Moyen Orient, Golfe Persique et une partie du sous-continent indien) dont l'Iran constitue un pivot qui peut interagir entre celles-ci* » ; et d'aucuns ne trouveraient-ils pas un certain parti – pris nationaliste dans cette analyse : « *On doit encore noter que dans cette région un ordre fondé sur la justice découle de l'ancienne conception perse du pouvoir politique juste et de la bonne gouvernance dont on considère qu'elle a contribué au concept occidental de démocratie*⁵⁴. *L'Empire perse a eu une tradition de gouvernance fondé sur la justice, la tolérance et le respect de la diversité religieuse et culturelle*⁵⁵ ... ».

En définitive, nous n'accusons pas MM. MAJIDI et DEHSHIRI d'une quelconque illusion 'nationaliste' et nous pensons comme eux et comme nombre d'observateurs lucides que l'Iran est « *un Etat pivot au sein du monde musulman* » (Suzanne MALONEY)⁵⁶ ou encore comme David MENASHRI qui après avoir analysé la politique de l'Iran au niveau régional : « *regionally, Iran sought to form new associations for reciprocal cooperation (mainly economic and cultural). These were meant both to promote its regional and national ambitions and to block attempts by others to claim pride and place. Therefore Iran initiated multilateral cooperation schemes based on religious solidarity, economic and regional interests and linguistic and cultural affinity, hoping to establish itself as a pivotal element in any future regional alignment. In 1992, Iran hosted the summit conference of the Economic Cooperation Organization (ECO)* », conclut : « *In addition to using the ECO as a vehicle for economic cooperation, Tehran hoped also to make itself the 'center for*

⁵⁴ MM. MAJIDI et DEHSHIRI s'appuient sur le livre de Pirouz MOJTAHEDZADEH, *Boundary Politics and International Boundaries of Iran*, Boca Raton, Florida, Universal Publishers, 2006 et notamment le chapitre L. Nous n'avons malheureusement pas été en mesure de consulter cet ouvrage.

⁵⁵ Sur ce point, voir notre rapport à la table ronde du Mouvement des Non Alignés tenue à l'Unesco, le 3 décembre 2008, *La politique impériale de diversité culturelle de Cyrus II le Grand*

⁵⁶ *Iran's Long Reach*, United States Institute of Peace Press, Washington, 2008.

regional development' and to play 'a principal role in any political and economic groupings (souligné par moi)⁵⁷.

C'est que, à côté d'une conception essentialiste, il faut faire sa place à **un construit à portée stratégique**⁵⁸, le sous – système et sa délimitation faisant inévitablement sa place à une 'idéologie diplomatique' servant la politique étrangère d'un ou plusieurs Etats de la région considérée.

Toulouse, le 28 avril 2009

⁵⁷ David Menashri, *Post-Revolutionary politics in Iran. Religion, Society and Power*, Frank Cass, 2001, p. 253.

⁵⁸ Voir la note introductive au document de présentation de la table ronde *Délimitation(s) de la zone que couvrirent l'Empire Ottoman et l'Empire Perse. Contribution à la théorie des sous-systèmes géographiques*.